

**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**

Honneur- Fraternité- Justice

**MINISTERE DE L'AUTONOMISATION DES JEUNES, DE L'EMPLOI, DES SPORTS ET DU SERVICE CIVIQUE**

**COORDINATION DES PROJETS EMPLOI**

**PROJET D'APPUI A L'EMPLOYABILITE DES JEUNES VULNERABLES EN MAURITANIE**

**Avis à Manifestation d'Intérêt pour le Recrutement d'un Coordinateur Technique**

**I. CONTEXTE**

Dans le cadre de la Stratégie Nationale de l'Emploi (SNE), la République Islamique de Mauritanie met en œuvre, avec l'aide de la Banque Mondiale, un Projet d'Appui à l'Employabilité des Jeunes vulnérables (PEJ).

Ce projet, dont la tutelle est assurée par le Ministère de l'Autonomisation des Jeunes, de l'Emploi, des Sports et du Service Civique a débuté ses activités en 2021.

L'objectif du projet est de promouvoir l'employabilité des jeunes vulnérables dans certaines régions (Nouakchott, H Hodh Echargui, Hodh Gharbi, Assaba, Trarza et Guidimaka).

Le projet comprend cinq volets : (i) une composante d'appui à l'orientation, à l'élaboration du projet professionnel et à la formation en compétences de vie ; (ii) une composante d'appui à la formation technique et l'apprentissage ; (iii) une composante axée sur la promotion du micro-entrepreneuriat pour les activités génératrices de revenus ; (iv) une composante d'intervention d'urgence ; et (v) une composante de gestion, suivi et évaluation du projet.

Le PEJ souhaite recruter un (une) coordinateur (trice) technique.

**II. CADRE DE LA MISSION**

La Coordination technique du projet est assurée par l'Unité de Coordination Technique du Projet (UCTP) placée au sein de la Coordination des Projets de l'Emploi (CPE). Sous l'autorité directe du Coordinateur de la CPE, Coordinateur National du Projet, elle est en charge des activités suivantes :

- Coordination et Programmation des activités ;
- Conformité fiduciaire et en passation des marchés, conformément aux procédures en vigueur et des plans de travaux validés ;
- Coordination entre les différentes parties prenantes du projet ;
- Coordination des activités de suivi et évaluation, gestion de la comptabilité générale, contrôle financier et de gestion de l'utilisation des moyens mis à disposition du projet ;
- Préparation des programmes de travail et budget annuel ;
- Gestion des comptes spéciaux ;

- Mise en œuvre des recommandations des rapports d'audit, de supervision et de missions d'appui.

### III. RESPONSABILITES

Dans le cadre de sa mission de supervision technique du projet, le Coordonnateur Technique est chargé de :

- L'administration et la gestion de l'UCTP assurant l'application du règlement intérieur et les dispositions réglementaires ;
- La gestion opérationnelle du projet à travers le développement de plans de travail détaillés, conforme aux exigences de la convention du projet et en veillant à la cohérence et à la synergie des activités du projet ainsi qu'au respect des calendriers d'activités ;
- Veiller à la gestion des ressources humaines avec la mobilisation, l'administration et le suivi des performances du staff de l'UCTP ;
- Evaluer annuellement les performances du personnel en collaboration avec le Responsable Administratif et Financier (RAF) ;
- Coordonner la préparation des rapports d'activités du projet ;
- Tenir à jour les tableaux de bord du projet (réunions, comités, calendrier des missions, ateliers...) et veiller au respect du plan de travail établi ;
- Assurer le relais avec les partenaires au développement et les composantes du projet en vue d'un suivi régulier de l'exécution des activités ;
- Superviser le suivi-évaluation du projet et l'élaboration des revues à mi-parcours et des rapports d'achèvement du projet ;
- Informer régulièrement sur tout problème risquant de compromettre le projet ;
- Veiller à la préparation, à l'actualisation et à l'exécution du plan de passation des marchés du projet ;
- Veiller à la bonne utilisation des ressources du projet en signant conjointement avec le coordinateur national et le responsable administratif et financier tous les actes engageant des dépenses ;
- Cosigner les demandes de remboursement de fonds (DRF) et les demandes de paiement direct (DPD), ainsi que les rapports financiers intérimaires conditionnant les décaissements, avant leurs transmissions à la Banque Mondiale ;
- Assurer toute autres tâche jugée nécessaire par le coordinateur national en vue de l'atteinte des objectifs du projet ;
- Assurer l'intérim du coordinateur national en cas d'empêchement ou de congés.

### IV. PROFIL ET QUALIFICATIONS

Pour être éligible, le ou la candidat(e) doit être de nationalité mauritanienne et remplir les conditions suivantes :

- Diplôme d'enseignement supérieur (BAC + 5) en économie, gestion ou discipline pertinente
- Sept (7) années d'expérience minimum dans la formulation et la mise en œuvre de programmes et projets ou de structures similaires
- Connaissance du contexte mauritanien (notamment sur les questions relatives à la formation technique, l'emploi et la jeunesse) et expérience de terrain avérée

- Maîtrise des outils informatiques
- Bonne maîtrise orale et écrite de l'arabe et du français. La connaissance de l'anglais et des autres langues nationales serait un atout.
- Aptitude démontrée au travail en équipe et à la gestion des équipes
- Une bonne connaissance des procédures de la Banque Mondiale serait un avantage
- L'expérience de gestion de projets ou l'expérience au sein d'institution internationale au niveau managérial serait un atout important.

**La priorité sera donnée aux jeunes compétents et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.**

**Le recrutement est soumis aux conditions nationales liées à l'âge de la retraite.**

#### **V. LIEU DURÉE DE LA MISSION ET CONDITIONS DE RÉMUNÉRATION**

L'UCTP est basée à Nouakchott avec différents déplacements dans les zones d'intervention du PEJ (Nouakchott, Hodh Echargui, Hodh Gharbi, Assaba, Trarza et Guidimaka).

La mission du/de la Coordonnateur(trice) prendra fin en juin 2026 ou à la clôture du Projet.

Il/elle sera lié (e) à l'UCTP par un contrat de travail d'une durée d'un an renouvelable. Le contrat sera conforme aux dispositions du droit du travail en vigueur en Mauritanie. La rémunération se fera mensuellement, son montant sera fixé dans le contrat.

#### **VI. DOSSIER DE CANDIDATURE**

Les candidats intéressés doivent soumettre un dossier comprenant les documents suivants :

- Un CV détaillé mettant en avant l'expérience et les compétences pertinentes ;
- Des copies certifiées des diplômes et attestations justifiant les qualifications et expériences requises
- Toute autre pièce jugée pertinente pour appuyer la candidature (certificats de formation, attestations de travail, recommandations, etc.).

#### **VII. METHODOLOGIE D'EVALUATION DES DOSSIERS :**

**Etape (1) : Evaluation technique sur la base des CV (80% de la note globale/ voir grille ci-dessous) :**

**Les candidats qui obtiennent une note technique inférieure à 70% se verront écartés de la suite de la procédure de sélection.**

**Etape (2) : Entretien oral (20% de la note globale) :**

**Les candidats ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 70% passeront un entretien oral avec une commission technique. L'objectif de cet entretien est d'évaluer les aspects suivants :**

- Le niveau d'expérience du Candidat au regard des exigences du poste ;
- La confirmation des déclarations fournies dans le CV ;
- La capacité de travailler en équipe ;
- La capacité de communication ; et
- La capacité de synthèse.

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le 24 Avril 2025 à 17h00min, exclusivement à l'adresse suivante :

Commission de Passation des Marchés Publics / Autonomisation des Jeunes, Formation Professionnelle et Fonction Publique, ZRC 0450, Rue Moulaye EL HACEN Ould Mokhtar EL HACEN, en face de la Boulangerie et Pâtisserie de la Présidence

Le Coordinateur National  
Cheikh Mohamed Lemine EYE



### Grilles selon les TDRs

<b>Formation académique : Diplôme d'enseignement supérieur (niveau Master / BAC + 5) en économie, gestion ou discipline pertinente</b>	<b>20%</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inférieur à Bac + 5 .....éliminé</li> <li>- Egal à Bac + 5 .....15 %</li> <li>- Supérieur à BAC + .....20 %</li> </ul>	
<b>Expérience : Sept (7) années d'expérience minimum dans la formulation et la mise en œuvre de programmes et projets ou de structures similaires</b>	<b>30%</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inférieur à 07 ans .....00 %</li> <li>- Egale à 07 ans .....20 %</li> <li>- Supérieure à 07 ans .....plus de 2 % / par année supplémentaire</li> </ul>	
<b>Connaissance du contexte mauritanien</b>	<b>20%</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Expérience dans le domaine de l'emploi : 10 %</b> Toute fonction liée à la conception et la mise en œuvre de la politique de l'emploi : Inférieur à 5ans : 0 % ; Egale à 5 ans : 10% ;</li> <li>- <b>Expérience dans le domaine de la formation : 10 %</b> Toute fonction liée à la conception et la mise en œuvre des politiques et stratégie de la formation et la jeunesse : Inférieur à 5ans : 0 % ; Egale à 5 ans : 10%</li> </ul>	
<b>Expérience dans le management des Projets de développement</b>	<b>05%</b>
<b>Connaissance des procédures de l'IDA</b>	<b>05%</b>
<b>Maitrise de l'Arabe et du Français</b>	<b>10%</b>
<b>Maitrise des outils informatiques</b>	<b>10%</b>